

PLAN DE PARTENARIAT

# GOSEC 25

10 & 11  
SEPTEMBRE 2025

**RDV SUR [GOSEC.NET](https://gosec.net)**

# À PROPOS DE

# GoSec 25

Depuis plus de 20 ans, GoSec réunit des experts en sécurité des technologies de l'information ayant de l'expérience dans divers secteurs.

Chacune de ces années se caractérise par notre engagement envers la communauté de la cybersécurité. Nous organisons cet événement pour encourager le partage de connaissances, les discussions, la formation et les connexions. Notre objectif est de rassembler tous les professionnels de la cybersécurité et de les inciter à poursuivre le même objectif, à savoir améliorer notre domaine.

En plus d'être une excellente occasion de réseautage, cet événement permet aux participants de se renseigner sur les nouvelles tendances et d'échanger sur divers aspects de la cybersécurité en offrant plus de 30 conférences couvrant des sujets tels que :

- Gestion des risques et gouvernance
- Analyses, intelligence et réponse
- Sécurité infonuagique (cloud) et opérations de sécurité cloud
- Développement de la sécurité des opérations (DevSecOps)
- Pirates informatiques, menaces et gestion des vulnérabilités
- Sécurité des données, confidentialité et législation
- Opérations et services de sécurité
- Gestion des identités et des accès
- Apprentissage automatique et intelligence artificielle
- Mashup de cybersécurité

Cet événement est un rendez-vous annuel à ne pas manquer. Ce sont deux jours de discussions dont les participants pourront tirer profit rapidement.



# GOSEC EN CHIFFRES

DEPUIS 2003, GOSEC S'ENGAGE À PRÉSENTER LES ACTEURS LES PLUS INFLUENTS DANS LE DOMAINE DE LA CYBERSÉCURITÉ :



**Le Très Honorable  
Stephen Joseph Harper**  
Fondateur et Président de Vision One



**Ira Winkler**  
CISO et Vice President - CYE



**Admiral James Stavridis**  
Vice-Président, Affaires Mondiales, à  
The Carlyle Group



**50± PARTENAIRES**



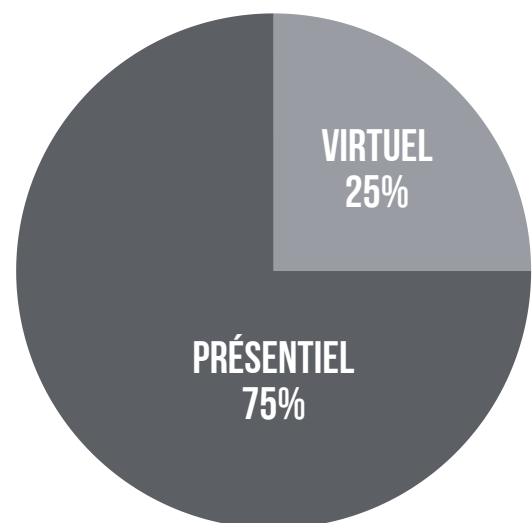
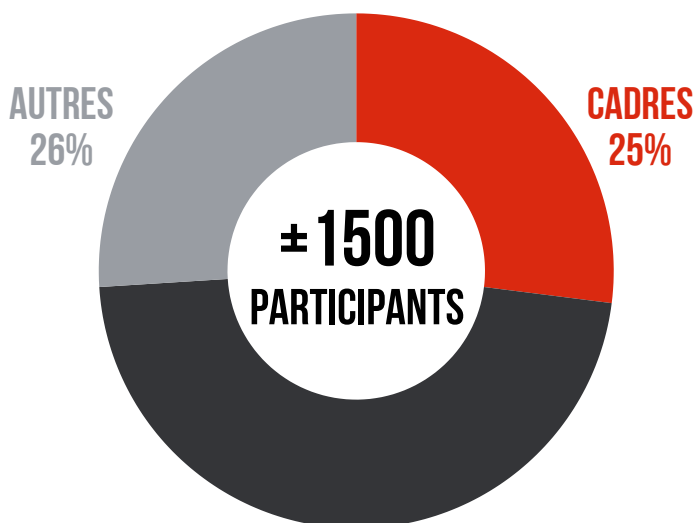
**50± CONFÉRENCIERS**



**6 KEYNOTES**



**40 SESSIONS**



**PROFESSIONNELS EN CYBERSECURITÉ**  
47%

\* CADRES : CEO, CIO, CISO, CTO, VP, Directeurs, Gestionnaires

\* PROFESSIONNELS EN CYBERSECURITÉ : Développeurs, Analystes de données, Architectes, Technicien informatiques

\* AUTRES : Étudiants, Équipe de vente

# GoSec 25 PLAN DE PARTENARIAT

## PLAN DE PARTENARIAT

Notre plan de partenariat propose 6 plans adaptés à vos besoins.

**Chaque plan est réservé à une seule entreprise – nous n'autorisons pas le double parrainage.**

### Diamant (20,000\$ CAD)

- Espace pour un kiosque : 10x20 pi \*  
(qui inclus une table de 6pi x 30po, 2 chaises et internet)
- Kiosque Virtuel Personnalisé
- Scanner de Lead
- 1 Conférence Magistrale de 45 minutes
- 1 Session Sponsorisée de 45 minutes
- Enregistrement et livraison des sessions
- 20 Laissez-passer hybrides gratuits pour les employés \*\*
- 20 Laissez-passer hybrides gratuits pour les clients \*\*
- 2 Jours d'accès à la salle de réunion
- Possibilité d'ajouter une station de nourriture et boissons au kiosque \*\*\*
- Visibilité de la marque \*\*\*\*

### Titane (18,000\$ CAD)

- Espace pour un kiosque : 10x20 pi \*  
(qui inclus une table de 6pi x 30po, 2 chaises et internet)
- Kiosque Virtuel Personnalisé
- Scanner de Lead
- 1 Conférence Magistrale de 45 minutes
- 1 Session sponsorisée de 45 minutes
- Enregistrement et livraison des sessions
- 15 Laissez-passer hybrides gratuits pour les employés \*\*
- 15 Laissez-passer hybrides gratuits pour les clients \*\*
- Possibilité d'ajouter une station de nourriture et boissons au kiosque \*\*\*
- Visibilité de la marque \*\*\*\*

### Platine (15,000\$ CAD)

- Espace pour un kiosque : 10x10 pi \*  
(qui inclus une table de 6pi x 30po, 2 chaises et internet)
- Kiosque Virtuel Personnalisé
- Scanner de Lead
- 1 Session sponsorisée de 45 minutes
- 10 Laissez-passer hybrides gratuits pour les employés\*\*
- 10 Laissez-passer hybrides gratuits pour les clients\*\*
- Possibilité d'ajouter une station de nourriture et boissons au kiosque\*\*\*
- Visibilité de la marque\*\*\*\*

### Or (12,500\$ CAD)

- Espace pour un kiosque : 10x10 pi \*  
(qui inclus une table de 6pi x 30po, 2 chaises et internet)
- Kiosque Virtuel Personnalisé
- Scanner de Lead
- 1 session sponsorisée de 45 minutes
- 6 Laissez-passer hybrides gratuits pour les employés\*\*
- 6 Laissez-passer hybrides gratuits pour les clients\*\*
- Kiosque Virtuel Personnalisé
- Visibilité de la marque\*\*\*\*

### Argent (8,000\$ CAD)

- Espace pour un kiosque : 10x8 pi \*  
(qui inclus une table de 6pi x 30po, 2 chaises et internet)
- Kiosque Virtuel Personnalisé
- Scanner de Lead
- 5 Laissez-passer hybrides gratuits pour les employés \*\*
- 5 Laissez-passer hybrides gratuits pour les clients \*\*
- Visibilité de la marque \*\*\*

### Start-Up \*\*\*\*\* (3,000\$ CAD)

- Espace pour un kiosque : 10x8 pi \*  
(qui inclus une table de 6pi x 30po, 2 chaises et internet)
- Kiosque Virtuel Personnalisé
- Scanner de Lead
- 2 Laissez-passer hybrides gratuits pour les employés \*\*
- 2 Laissez-passez hybrides gratuits pour les clients \*\*
- Visibilité de la marque \*\*\*

\* Pour obtenir des prises de courant et de l'électricité, veuillez contacter le Palais des congrès de Montréal.

\*\* Vous devrez inscrire vos invités et membres d'équipe vous-mêmes en utilisant le code promotionnel que nous vous fournirons après la signature du plan de partenariat..

\*\*\* Les frais de commande de nourriture sont à votre charge, et vous devez contacter Maestro Culinnaire pour passer votre commande à l'adresse [noemie.pilon@maestroculinaire.com](mailto:noemie.pilon@maestroculinaire.com).

\*\*\*\* Vous pouvez vous référer au tableau de la notoriété de la marque pour savoir ce qui est inclus.

\*\*\*\*\*Pour être éligible à ce plan de partenariat pour GoSec 2025, l'entreprise doit avoir été fondée il y a moins de cinq ans.

# GoSec 25 PLAN DE PARTENARIAT

OPTIONS	DIAMANT	TITANE	PLATINE	OR	ARGENT	START-UP
Montant	20 000\$	18 000\$	15 000\$	12 500\$	8 000\$	3 000\$
Quantité disponible	1	2	10	10	18	2
<b>PRÉSENCE - Kiosques &amp; Laissez-Passer</b>						
Kiosque - Événement en Personne	10x20	10x20	10x10	10x10	10x8	10x8
Kiosque Virtuel Personnalisé	x	x	x	x	x	x
Laissez-Passer Hybrides Gratuits - Employés	20	15	10	6	5	2
Laissez-Passer Hybrides Gratuits - Clients	20	15	10	6	5	2
<b>LEADERSHIP ÉCLAIRÉ</b>						
Conférence Magistrale (45 minutes)	x	x				
Session Sponsorisée (45 minutes)	x	x	x	x		
Enregistrement et livraison de la session	x	x	1 000\$ CAD	1 000\$ CAD		
<b>PLATEFORME VIRTUELLE</b>						
Section Vidéo sur demande	x	x	x	x	x	x
Accès à la liste des participants	x	x	x	x	x	x
Fonction de demande de connexion	x	x	x	x	x	x
<b>ENGAGEMENT</b>						
Possibilité d'ajouter une station de nourriture dans le kiosque	x	x	x			
<b>RAPPORT ANALYTIQUE</b>						
Rapport d'achalandage - Scanner de leads	x	x	x	x	x	x
Nombre minimum de contacts : Opt-in participants	100%	75%	75%	50%		



# GoSec 25 NOTORITÉ DE LA MARQUE

OPTIONS	DIAMANT	TITANE	PLATINE	OR	ARGENT	START-UP
<b>MARKETING ET VISIBILITÉ</b>						
Marketing toolbox pour communiquer autour de l'événement *	X	X	X	X	X	X
Création d'un code promotionnel pour s'inscrire à l'événement **	X	X	X	X	X	X
Logo sur la plateforme	X	X	X	X	X	X
Logo sur le site web	X	X	X	X	X	X
Logo sur l'infolettre de l'événement	X	X	X	X	X	X
Bannière sur la plateforme virtuelle	X	X				
Publication sur les réseaux sociaux GoSec	X	X	X	X	X	X

\* Ceci inclut le logo de GoSec, la bannière pour les réseaux sociaux, un modèle pour les courriels.

\*\* Vous devez nous fournir votre logo d'entreprise ainsi que les informations requises lors de la signature du contrat ou au cours de la même semaine.



# GoSec 25 ENTENTE DE PARTENARIAT

## INFORMATIONS POUR LA FACTURATION

NOM DE L'ORGANISATION :

ADRESSE DE L'ORGANISATION :

COURRIEL DES COMPTES PAYABLES :

SOUMETTEZ VOUS UN BON DE COMMANDE (PO)?  OUI  NON

*Si la réponse est "Oui," veuillez l'envoyer aux adresses électroniques suivantes : [gosec@gosec.net](mailto:gosec@gosec.net) et [accountsreceivable@gosecure.net](mailto:accountsreceivable@gosecure.net)*

**(MDE)** Si applicable, veuillez fournir les détails du portail d'approvisionnement associé à la facturation :

LIEN DU PORTAIL :

ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE RESPONSABLE :

## PLAN DE PARTENARIAT\*

DIAMANT - 20,000\$ CAD \*\*

TITANE - 18,000\$ CAD \*\*

PLATINE - 15,000\$ CAD \*\*

OR - 12,500\$ CAD \*\*

ARGENT - 8,000\$ CAD \*\*

STARTUP - 3,000\$ CAD \*\*

DEVISE :  CAD  USD \*\*\*

MODE DE PAIEMENT :  CHÈQUE  EFT  CARTE DE CRÉDIT \*\*\*\*  
CAD ONLY

\*\* Toutes les taxes applicables seront ajoutées au montant du parrainage (TPS/TVQ).

\*\*\* Veuillez noter que le montant du parrainage et toutes les taxes applicables seront convertis en utilisant le taux de conversion de la date de facturation.

\*\*\*\* Si vous choisissez de payer par carte de crédit, veuillez noter que le paiement se fait par téléphone et qu'il sera ajouté 3,75 % de frais de traitement au montant total taxes comprises.

## TERMES DE PAIEMENT : NET 30 JOURS - MAXIMUM AVANT LE 31 JUILLET 2025.

*En acceptant ces termes, le client s'engage à effectuer le paiement intégral dans les 30 jours suivant la réception de la facture, avec une date limite de paiement fixée au 31 juillet. Tout paiement reçu après cette date sera considéré comme en retard. En cas de retard de paiement, des frais de retard peuvent être appliqués conformément à la loi en vigueur.*

## SIGNATURE

JE M'ENGAGE À PAYER L'ENTENTE DE PARTENARIAT ET À DONNER TOUTES LES INFORMATIONS REQUISES AU COMITÉ ORGANISATEUR **AVANT LE 31 JUILLET 2025, DANS LE CAS CONTRAIRE, DES FRAIS DE RETARDS SERONT APPLICABLES.**

J'ACCEPTÉ LES TERMES DE PAIEMENTS ET LES MENTIONS LÉGALES.

NOM ET PRÉNOM :

TITRE :

SIGNATURE :

DATE :

GoSec et le Partenaire conviennent des Termes et Conditions suivants :

**1. Règles de la Conférence :** Le Partenaire accepte de participer en tant que sponsor à la conférence GoSec (« Conférence ») conformément aux Termes et Conditions stipulés dans le présent document. GoSec et ses agents ou représentants se réservent le droit de modifier la Conférence, y compris, sans s'y limiter, les dates, horaires et lieu. GoSec fera des efforts commercialement raisonnables pour informer le Partenaire de ces modifications dans un délai raisonnable ; toutefois, en aucun cas, GoSec ou ses employés, dirigeants, administrateurs, affiliés ou agents (collectivement, les « Parties GoSec ») ne seront responsables de tout dommage résultant de telles modifications ou notifications.

**2. Aucune Cession :** Le Partenaire ne doit ni céder, partager ni sous-louer tout ou partie de l'espace de stand qui lui est alloué, ni céder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations en vertu de ce Contrat. Le Partenaire reconnaît et accepte qu'en cas de violation de cette Section 2, GoSec sera en droit de réclamer des dommages-intérêts forfaitaires correspondant au nombre de sociétés non approuvées supplémentaires dans l'espace du stand du Partenaire, multiplié par le coût du plan de sponsoring. Ces dommages-intérêts ne sont pas considérés comme une pénalité. Le Partenaire accepte de payer ces dommages-intérêts dans les trente (30) jours suivant la réception d'une facture de GoSec.

**3. Troubles :** À la demande immédiate de GoSec, le Partenaire retirera toute exposition (ou tout élément de celle-ci) que GoSec considère, à sa seule discrétion, comme inacceptable, dangereuse ou nuisant à la Conférence en raison du bruit, de la méthode de fonctionnement ou pour toute autre raison. Le Partenaire s'engage à ne pas exposer ni proposer à la vente des produits, services ou supports promotionnels qui (a) enfreignent les droits de propriété intellectuelle ou autres droits de GoSec ou de tiers ; ou (b) dénigrent ou présentent GoSec ou tout autre sponsor de la Conférence GoSec de manière inacceptable, selon la seule discrétion de GoSec conformément à cette Section 3. GoSec se réserve le droit de retirer ou de faire retirer ces expositions (ou éléments) à sa seule discrétion. En aucun cas, une Partie GoSec ne sera responsable de tout remboursement ou autre dommage ou dépense encourus par le Partenaire en lien avec ou résultant des actions prises par GoSec conformément à cette Section 3.

**4. Contractants de la Conférence GoSec :** Le Partenaire accepte de fournir et/ou d'installer son propre stand d'exposition, son matériel informatique, ses supports promotionnels et ses ressources techniques. Le Partenaire peut engager un contractant ou un prestataire pour ces services à ses propres frais. Les Parties GoSec déclinent toute responsabilité concernant les produits et/ou services livrés par tout contractant, prestataire ou fournisseur de services.

**5. Conformité :** Le Partenaire s'engage à se conformer à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables.

**6. Assurance :** Le Partenaire s'engage à acquérir et maintenir une couverture d'assurance adéquate. Le Partenaire reconnaît que GoSec ne fournit pas d'assurance couvrant les biens du Partenaire et qu'il incombe au Partenaire d'obtenir une telle assurance.

**7. Conditions de Paiement :** Dès la signature de ce Contrat et sous réserve des termes énoncés, le Partenaire s'engage à payer les Frais de Sponsoring mentionnés sur la page de couverture jointe. Ces frais doivent être intégralement payés dans les trente (30) jours suivant la signature du Contrat. Si le Contrat est signé par le Partenaire après le 1er juillet 2025, le paiement sera dû à la signature. En aucun cas, le Partenaire ne pourra emménager, installer ou participer à la Conférence si les Frais de Sponsoring ne sont pas intégralement payés avant le 31 juillet 2025. GoSec se réserve le droit d'annuler et/ou de réaffecter les emplacements de sponsoring si les paiements ne sont pas effectués à temps.

**8. Annulation :** Toute annulation doit être effectuée par écrit et envoyée à GoSec à l'adresse de contact spécifiée dans le Contrat. Le Partenaire comprend et accepte qu'une telle annulation sera soumise à des frais d'annulation calculés comme suit (les « Frais d'Annulation ») en tant que dommages-intérêts forfaitaires et non en tant que pénalité :

- Si le Partenaire annule au moins trois mois avant le début de la Conférence, les Frais d'Annulation s'élèvent à 50 % des Frais de Sponsoring.
- Si le Partenaire annule entre un et trois mois avant le début de la Conférence, les Frais d'Annulation s'élèvent à 75 % des Frais de Sponsoring.
- Si le Partenaire annule moins d'un mois avant le début de la Conférence, les Frais d'Annulation s'élèvent à 100 % des Frais de Sponsoring.

En cas d'annulation par le Partenaire, GoSec remboursera les frais déjà payés, moins les Frais d'Annulation, dans les trente (30) jours suivant la réception de l'avis d'annulation. Si aucun paiement n'a été effectué, le Partenaire devra payer les Frais d'Annulation dans les trente (30) jours suivant la réception d'une facture. GoSec se réserve le droit d'annuler l'événement en cas de force majeure ou pour toute autre raison indépendante de sa volonté. En cas d'annulation par GoSec, le Partenaire sera remboursé intégralement des Frais de Sponsoring déjà payés, sans autres obligations ou responsabilités de la part de GoSec. GoSec décline toute responsabilité en cas d'annulation par le Partenaire, y compris les pertes financières, frais organisationnels, pertes de bénéfices, ou autres dommages indirects.



**12. Licence :** Le Partenaire accorde par la présente à GoSec une licence limitée, non exclusive, non transférable et non sous-licenciable pour utiliser les marques du Partenaire en lien avec cette Conférence GoSec.

**13. Vidéos et Photographies :** Dans le cadre de votre participation à la Conférence GoSec, le Partenaire donne son autorisation pour être potentiellement filmé ou photographié par les Parties GoSec ou les médias.

**14. Force Majeure :** À l'exception du paiement des frais, aucune des parties ne sera tenue responsable de tout retard ou manquement dans l'exécution de ses obligations en vertu des présentes, dans la mesure où ce retard ou manquement est causé par un incendie, une inondation, une grève, une autorité civile, gouvernementale ou militaire, des actes de Dieu, des actes de terrorisme, des actes de guerre, des épidémies, l'indisponibilité du lieu de la Conférence ou d'autres causes similaires échappant à son contrôle raisonnable et sans faute ou négligence de la partie retardée ou défaillante ou de ses sous-traitants.

**15. Limitation de Responsabilité :** LES PARTIES GOSEC NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES ENVERS LE PARTENAIRE DE TOUT DOMMAGE, PERTE, PRÉJUDICE OU BLESSURE SUBI PAR LE PARTENAIRE, SES BIENS OU SON ACTIVITÉ, QUELLE QU'EN SOIT LA RAISON, EN LIEN AVEC LA CONFÉRENCE. DE PLUS, ET SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES GOSEC NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE DOMMAGES INDIRECTS, ACCIDENTELS, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS, NI DE PERTES DE PROFITS, DE REVENUS, DE DONNÉES OU D'USAGE SUBIES PAR LE PARTENAIRE, QUELLE QUE SOIT L'ACTION, EN CONTRAT OU EN DÉLIT, MÊME SI LES PARTIES GOSEC ONT ÉTÉ INFORMÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITÉ TOTALE DES PARTIES GOSEC POUR LES DOMMAGES EN VERTU DES PRÉSENTES NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LE MONTANT DES FRAIS PAYÉS PAR LE PARTENAIRE EN VERTU DE CE CONTRAT.

**16. Indemnisation :** Le Partenaire s'engage à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité les Parties GoSec contre toutes réclamations, demandes, coûts, responsabilités, pertes ou dommages (y compris les honoraires raisonnables d'avocats) liés à des personnes ou à des biens, découlant de, en lien avec ou causés par (a) l'installation, le retrait, l'entretien, l'occupation ou l'utilisation par le Partenaire de son stand à la Conférence ou sa participation à la Conférence, ou (b) la négligence grave ou la faute intentionnelle du Partenaire et/ou de ses employés, agents ou représentants.

**17. Droit Applicable :** La validité, la construction et l'interprétation de ce Contrat, ainsi que les obligations des parties aux présentes, seront régies et interprétées conformément aux lois internes de la Province de Québec, sans égard à ses principes de conflit de lois.

**18. Dispositions Diverses :** Ce Contrat constitue l'intégralité de l'entente entre GoSec et le Partenaire concernant son objet. Les termes et conditions stipulés dans tout bon de commande ou autre document fourni par le Partenaire à GoSec, qui diffèrent, entrent en conflit ou ne figurent pas dans ce Contrat, ne feront pas partie de l'accord entre GoSec et le Partenaire, sauf acceptation explicite et écrite de GoSec. Aucun manquement ou retard de l'une des parties dans l'exercice d'un droit ou recours ne sera considéré comme une renonciation à ce droit ou recours, et une renonciation à un droit ou recours spécifique ne sera pas considérée comme une renonciation à d'autres droits ou recours, ni une renonciation ultérieure. Tous les avis destinés à GoSec doivent être envoyés à l'adresse indiquée ci-dessus pour GoSec, et ceux destinés au Partenaire à l'adresse indiquée ci-dessus pour le Partenaire. Tous les avis doivent être faits par écrit et remis en main propre, par un service de messagerie express reconnu ou par service postal avec accusé de réception. L'avis sera réputé effectif lorsqu'il sera effectivement reçu ou que la livraison à l'adresse correcte sera confirmée par une preuve écrite.

**19. Durée et Survie des Clauses :** Sauf résiliation contraire stipulée dans les présentes, ce Contrat prendra fin à la conclusion de la Conférence GoSec. L'expiration ou la résiliation de ce Contrat ne libèrera aucune des parties des obligations accumulées avant la date de cette expiration ou résiliation. Les droits et obligations contenus dans cet Accord, qui par leur nature nécessitent une exécution après résiliation, survivront à l'expiration ou à la résiliation de cet Accord pour quelque raison que ce soit.